

**ANNEXE I B : ÉCHELLE DESCRIPTIVE PRÉCISANT LA RÉPARTITION DES POINTS
AU REGARD DU NIVEAU DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES
ÉVALUÉES EN VOIE GÉNÉRALE**

Commentaire de texte					
Compétences		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Aptitude à comprendre, à analyser et à interpréter un texte littéraire	Aptitude à comprendre un texte littéraire	Le candidat n'a pas saisi le sens du texte.	Le candidat a très partiellement saisi le sens du texte.	Le candidat a saisi l'essentiel du sens du texte malgré quelques confusions.	Le candidat a saisi le sens du texte.
	Aptitude à analyser et à interpréter un texte littéraire	Le candidat ne propose pas d'analyse du texte.	Le candidat entreprend d'analyser le texte et/ou en propose une interprétation superficielle ou peu pertinente.	Le candidat analyse le texte et en propose une interprétation souvent pertinente.	Le candidat construit un discours interprétatif de qualité.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur des connaissances et des lectures personnelles		Le candidat ne convoque pas d'éléments de connaissance littéraire lui permettant de situer ou de comprendre le texte.	Le candidat convoque quelques éléments de connaissance littéraire, mais avec maladresse et/ou peu de pertinence.	Le candidat convoque quelques éléments de connaissance littéraire pertinents pour enrichir sa compréhension et /ou son interprétation du texte.	Le candidat s'appuie sur ses connaissances littéraires pour faire émerger la singularité du texte et l'interpréter.
Maîtrise de la langue et de l' expression à l' écrit	Orthographe	Erreurs très fréquentes, notamment sur des règles simples (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, etc.).	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords, conjugaison, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles, lexicales ou grammaticales (accords, homophones grammaticaux, etc.), mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs rares, isolées, sans caractère systématique.
	Syntaxe/construction des phrases	Syntaxe très défectueuse : nombreuses phrases mal construites, incorrectes ou incompréhensibles.	Construction de phrases fragile : maladroites récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites malgré quelques maladroites syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
	Mise en forme et organisation de la réflexion	Le propos n'est pas organisé.	Le propos est organisé de manière peu pertinente.	Le propos est organisé de manière globalement cohérente.	Le propos est organisé de manière cohérente. Il suit un fil conducteur perceptible et pertinent.
	Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
Barème indicatif		1 à 6 pts	7 à 9 pts	10 à 15 pts	16 à 20 pts

NB : le barème propose des points de repère ; les copies présentant des niveaux disparates selon les compétences envisagées appellent une évaluation adaptée.

Explicitation des compétences du commentaire de texte

- Aptitude à comprendre, à analyser et à interpréter un texte littéraire

On évalue la capacité du candidat à :

- rendre compte du sens du texte ;
- percevoir le mouvement/la composition du texte ;
- identifier et analyser des éléments saillants du texte ;
- percevoir et exploiter les implicites et les résistances du texte ;
- proposer une réception sensible du texte ;
- interroger la portée (morale, esthétique, historique) du texte.

- Aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur des connaissances et des lectures personnelles

On évalue la capacité du candidat à :

- convoquer des références culturelles pour, au besoin, enrichir sa compréhension et son interprétation du texte ;
- s'appuyer sur sa culture littéraire et artistique pour faire émerger la singularité du texte (par comparaison ou différenciation).

- Aptitude à construire une réflexion en prenant appui sur un texte et à la rendre intelligible

On évalue la capacité du candidat à :

- rendre compte de sa lecture de manière organisée ;
- étayer clairement son cheminement dans le texte ;
- mettre en lien, hiérarchiser et catégoriser ses remarques.

- Maîtrise de la langue et de l'expression à l'écrit

On évalue la capacité du candidat à :

- veiller à la cohérence textuelle de son écrit ;
- utiliser une langue correcte et adaptée (lexique, niveau de langue) ;
- respecter globalement les normes orthographiques et syntaxiques.

Dissertation					
Compétences		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Aptitude à comprendre, à analyser et à interpréter un texte littéraire		Le candidat ne rend pas compte de sa lecture de l'œuvre.	Le candidat tente de rendre compte de sa lecture de l'œuvre, mais il s'y repère maladroitement et en maîtrise mal les enjeux.	Le candidat rend compte d'une lecture informée de l'œuvre dont il a globalement saisi les enjeux.	Le candidat rend compte d'une lecture informée de l'œuvre avec pertinence, il s'y repère avec aisance et en maîtrise les enjeux.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur des connaissances et des lectures personnelles		Le candidat ne convoque pas d'éléments de connaissance littéraire lui permettant de situer ou de comprendre l'œuvre.	Le candidat convoque quelques éléments de connaissance littéraire, mais avec maladresse et/ou peu de pertinence.	Le candidat convoque quelques éléments de connaissance littéraire pertinents pour enrichir sa compréhension et /ou son interprétation de l'œuvre.	Le candidat s'appuie sur ses connaissances littéraires pour faire émerger la singularité de l'œuvre et l'interpréter.
Aptitude à comprendre les enjeux du sujet et du parcours		Le sujet et les enjeux du parcours ne sont pas compris ou pas abordés.	Le sujet et les enjeux du parcours ne sont que partiellement abordés et/ou compris.	Le sujet est compris et partiellement traité, et les enjeux du parcours sont globalement compris.	Le sujet est compris et traité et les enjeux du parcours sont maîtrisés.
Maîtrise de la langue et de l'expression à l'écrit	Orthographe	Erreurs très fréquentes, notamment sur des règles simples (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, etc.).	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords, conjugaison, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles, lexicales ou grammaticales (accords, homophones grammaticaux, etc.), mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs rares, isolées, sans caractère systématique.
	Syntaxe/ construction des phrases	Syntaxe très défaillante : nombreuses phrases mal construites, incorrectes ou incompréhensibles.	Construction de phrases fragile : maladroresses récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites malgré quelques maladroresses syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
	Mise en forme et organisation de la réflexion	Le propos n'est pas organisé.	Le propos est organisé de manière peu pertinente.	Le propos est organisé de manière globalement cohérente.	Le propos est organisé de manière cohérente. Il suit un fil conducteur perceptible et pertinent.
	Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
Barème indicatif		1 à 6 pts	7 à 9 pts	10 à 15 pts	16 à 20 pts

NB : le barème propose des points de repère ; les copies présentant des niveaux disparates selon les compétences envisagées appellent une évaluation adaptée.

Explicitation des compétences de la dissertation

- **Aptitude à comprendre, à analyser et à interpréter une œuvre littéraire**

On évaluera la capacité du candidat à :

- rendre compte d'une lecture effective de l'œuvre ;
- se repérer dans l'œuvre avec précision ;
- s'appuyer sur sa réception sensible de l'œuvre ;
- interroger la portée (morale, esthétique, historique) de l'œuvre.

- **Aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur des connaissances et des lectures personnelles**

On évaluera la capacité du candidat à :

- convoquer des références culturelles pour enrichir, au besoin, sa réflexion sur l'œuvre ;
- s'appuyer sur sa culture littéraire et artistique pour construire un propos éclairant la spécificité de l'œuvre.

- **Aptitude à construire une réflexion en prenant appui sur l'œuvre et à la rendre intelligible**

On évaluera la capacité du candidat à :

- explorer les enjeux du sujet donné ;
- mobiliser sa compréhension des enjeux du parcours pour traiter le sujet ;
- mobiliser différents passages signifiants de l'œuvre pour construire sa réflexion ;
- identifier, citer et analyser des éléments saillants de l'œuvre ;
- mettre en lien, hiérarchiser et catégoriser ses remarques, pour rendre compte de sa réflexion de manière organisée ;
- étayer son cheminement intellectuel.

- **Maîtrise de la langue et de l'expression à l'écrit**

On évaluera la capacité du candidat à :

- veiller à la cohérence textuelle de son écrit ;
- utiliser une langue correcte et adaptée (lexique, niveau de langue) ;
- respecter globalement les normes orthographiques et syntaxiques.